



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Affectation hélicoptères sur territoire

Question écrite n° 23585

Texte de la question

M. Pierre Morel-À-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'affectation d'hélicoptères de la sécurité civile sur l'ensemble du territoire français. La Lozère bénéficie d'un tel équipement depuis plusieurs années entre les mois de juin et septembre à un moment où la population locale augmente. Pour satisfaisante que cette affectation soit, elle pose le problème de la couverture sur l'ensemble de l'année pour la population locale dans une zone de montagne. De manière plus globale, se pose le problème du nombre d'hélicoptères susceptibles d'intervenir pour les urgences sur l'ensemble des départements français. Aussi, il lui demande de lui préciser le nombre d'hélicoptères en fonction à l'heure actuelle avec une distinction entre hélicoptères de sécurité civile et hélicoptères hospitaliers. Il lui demande également de lui préciser le temps d'intervention et la répartition par département des moyens hélicoptérés et si la couverture est satisfaisante. Enfin, il souhaite savoir s'il est envisagé dans l'avenir un développement de la flotte des hélicoptères afin d'assurer un service plus performant et de faciliter le travail des SDIS au niveau local.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-À-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23585

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2019](#), page 8532

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)